L'écrevisse dans les eaux vaudoises en 1917

Autor(en): Murisier, P.

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band (Jahr): 54 (1921-1922)

Heft 203

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-270907

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

L'Ecrevisse dans les eaux vaudoises en 1917

PAR

P. MURISIER

(Séance du 7 décembre 1921.)

Le Catalogue des Invertébrés de la Suisse, œuvre éminemment utile à la science zoologique de notre pays, publié par le Museum d'histoire naturelle de Genève, grâce à l'initiative de son directeur M. le D^r M. Bedot, consacre son douzième fascicule, paru en 1920, aux Crustacés décapodes (Ecrevisses) dont le Dr J. Carl a fait une remarquable étude morphologique et faunistique. Au début de l'année 1917, au moment d'entreprendre la tâche assez malaisée de récolter le matériel nécessaire sur tous les points du territoire helvétique, MM. Bedot et Carl firent appel à plusieurs sociétés et individus. J'ai eu le grand plaisir d'apporter une modeste contribution au travail de mon ami J. Carl, en procédant à une enquête sur la répartition des Ecrevisses dans les eaux vaudoises, profitant du même coup pour établir une base de comparaison appelée, peut-être, à rendre quelques services aux zoologistes futurs qui s'occuperont de la faune astacienne de notre canton, comme aux autorités chargées de la protection et du repeuplement de nos cours d'eau.

Je me hâte de dire que mon enquête serait morte dans l'œuf si M. Muret, chef du service « Forêts, chasse et pêche » au Département cantonal de l'Agriculture, et M. le major Champod, commandant de la gendarmerie vaudoise, ne m'avaient accordé un bienveillant appui dont je leur reste fort reconnaissant. Ils m'autorisèrent, en effet, à requérir le concours des gardes-forestiers, gardespêche et gendarmes vaudois, mes anciens élèves, puisque, pendant ces dix dernières années, j'ai eu l'agrément de leur faire faire la connaissance des habitants de nos eaux, au cours de leur école de recrues ou de leurs cours de répétition. Par la bonne volonté de ces nom-

54-203 14

breux collaborateurs qui ont droit à ma cordiale gratitude, il m'a été possible de centraliser et d'examiner au laboratoire de zoologie de l'Université de Lausanne, les Ecrevisses provenant de 80 stations du territoire vaudois, tandis que de 48 localités me parvenaient des renseignements permettant de conclure à l'absence de ce Crustacé. En utilisant cette abondante documentation, j'ai pu établir la carte détaillée de la répartition géographique du genre Astacus dans les eaux vaudoises en 1917. Je renonce à la publier pour diverses raisons; mais j'ai pris soin d'en confectionner quatre exemplaires dont trois sont déposés, l'un au service « Forêts, chasse et pêche » du Département de l'Agriculture, un autre aux Archives de la gendarmerie, un troisième enfin au Musée zoologique cantonal.

En Suisse, le genre Astacus de Gronovius est représenté par trois espèces : l'Astacus fluviatilis de Linné, Ecrevisse à pieds rouges, Edelkrebs; l'Astacus pallipes de Lereboullet, Ecrevisse à pieds blancs, Dohlenkrebs, et l'Astacus torrentium de Schrank, Ecrevisse des pierres, Steinkrebs. J. Carl (Catal. Invert. de la Suisse, fasc. 12, 1920), en reprenant d'une façon minutieuse l'étude de leurs caractères morphologiques distinctifs, insiste à son tour sur le fait qu'il s'agit de trois bonnes espèces et que les deux dernières ne sauraient être considérées comme des variétés œcologiques de l'A. fluviatilis, ce que beaucoup de naturalistes ont fait et font encore. Les recherches de 1917 ont permis au même auteur (Arch. sc. phys. et nat., Genève (4), tome 44, 1917) de limiter l'aire de répartition de l'A. torrentium dans notre pays à la partie centrale et au N.-E. du Plateau suisse. Elle fait donc défaut aux eaux vaudoises où, il y a quatre ans, je n'ai rencontré que l'A. fluviatilis et l'A. pallipes.

L'Ecrevisse a pieds rouges, Edelkrebs (Astacus fluviatilis L.)

A en croire l'enquête faite de 1906 à 1910 par la Société suisse de pêche et de pisciculture, la belle Ecrevisse à pieds rouges, l'Ecrevisse noble des gourmets, n'était pas rare à cette époque en pays vaudois. Le rapport provisoire de 1906 dit textuellement : « Dans le canton de Vaud, on en trouve des deux sortes (soit à pieds rouges et à pieds blancs) dans les ruisseaux et les rivières. La richesse en Edelkrebs, Ecrevisse à pieds rouges, est due uniquement au repeuplement des dix dernières années. » (Bull. suisse de pêche et de pis-

ciculture, 1907, p. 177). Un second rapport, publié en 1910 (Schweiz. Fischereizeitung, p. 232), donne pour le canton de Vaud 39 stations de l'A. fluviatilis. En 1917, des 80 lots que j'ai eu à examiner, trois seulement étaient formés d'Ecrevisses à pieds rouges et tous les trois provenaient du lac de Bret. Les autres stations mentionnées par l'enquête précitée ne m'ont fourni que des Ecrevisses à pieds blancs. Le fait brutal qui paraît se dégager de cette constatation, c'est que, de 1910 à 1917, l'A. fluviatilis, l'Edelkrebs, a disparu des eaux vaudoises, à l'exception du lac de Bret. Cependant, cette conclusion ne peut être acceptée sans réserves. Qu'il y ait eu avant 1906 des essais de repeuplement de certains cours d'eau au moyen de l'Ecrevisse de Bret, c'est possible ; mais je doute beaucoup que ces tentatives aient abouti. Parmi les stations vaudoises de l'A. fluviatilis indiquées en 1910, on trouve des habitats problématiques tels que fossés, ruisseaux des prairies, pouvant suffire à l'Ecrevisse à pieds blancs, mais où sa congénère à pieds rouges n'aurait guère pu vivre. Dès lors, on en vient à supposer que les participants vaudois à l'enquête de la Société suisse de pêche et de pisciculture n'ont pas attaché grande importance à la distinction entre les deux espèces, faute d'avoir eu l'occasion d'apprendre à connaître leurs caractères morphologiques différenciels. Je remarque, en passant, que les qualificatifs usuels de « pieds rouges » et « pieds blancs » peuvent dans certains cas induire en erreur, si l'on tient compte uniquement de la couleur des appendices pour identifier l'espèce. En effet, l'Ecrevisse à pieds blancs a généralement la face inférieure des pinces d'un blanc jaunâtre ou livide; mais, cependant, j'ai reçu de certaines localités vaudoises des individus chez lesquels cette face des mêmes appendices présentait une coloration rouge sombre, sans être pour cela des A. fluviatilis.

Je me crois en mesure d'affirmer qu'en 1917, pour les eaux territoriales vaudoises (je reviendrai plus loin sur l'Ecrevisse de nos grands lacs), l'A. fluviatilis, l'Ecrevisse à pieds rouges, Edelkrebs, n'existait qu'au lac de Bret et y était strictement confinée, car, cette même année, l'affluent artificiel du lac, le Grenet, comme son déversoir, le Forestay, ne renfermaient que des Ecrevisses à pieds blancs.

Comment ces beaux Crustacés sont-ils parvenus dans un milieu auquel ils n'ont certes pu accéder par leurs propres moyens? Je me contenterai de répéter ici ce qui a été dit maintes fois ailleurs, soit : qu'ils y ont été introduits par l'homme à une époque remontant sans doute très loin dans le passé ; de sorte que l'Ecrevisse à pieds

rouges du lac de Bret constitue, pour la région, un document historique rappelant le temps des monastères et les connaissances gastronomiques des Cisterciens de l'abbaye du Haut-Crêt. A ce titre, elle mérite une protection toute particulière, d'autant plus que la baisse phénoménale du lac, conséquence de la sécheresse de ces derniers mois, doit lui avoir causé un grave préjudice.

L'Ecrevisse a pieds blancs, Dohlenkrebs (Astacus pallipes, Lereb.)

En 1917, exception faite pour le lac de Bret, la faune astacienne du canton de Vaud était donc constituée uniquement par l'Ecrevisse à pieds blancs. l'A. pallipes Lereb. J'en indique la répartition d'après les documents positifs accompagnés d'envois d'exemplaires provenant de 77 stations et les réponses négatives de 48 localités touchées par l'enquête. Pour ce qui concerne ces dernières, quand bien même le possible a été fait pour les contrôler, elles ne sauraient inspirer une certitude absolue que, seul, le curage des cours d'eau pourrait donner.

Mon rôle ne consistant pas à servir d'indicateur aux amateurs d'Ecrevisses, je m'abstiens de situer exactement les lieux de capture des bêtes soumises à mon examen. Je me contenterai de citer les noms des rivières et ruisseaux habités par ce Crustacé il y a quatre ans, en procédant de l'E. à l'O. pour les tributaires du bassin du Rhône et de l'O. à l'E. pour ceux du bassin du Rhin.

Tous les affluents du Rhône et du Léman, originaires des Alpes et des Préalpes, paraissent privés d'Ecrevisses jusque dans la plaine, d'après les renseignements obtenus de douze points de ces régions. Pour n'y pas revenir, j'ajoute ici que les recherches faites dans les cours d'eau alpins tributaires du Rhin par la Sarine ont également donné un résultat négatif. Leur peuplement naturel à la fin de la période glaciaire ayant sans aucun doute procédé d'aval en amont, l'Ecrevisse n'a pu s'établir dans les rivières à régime torrentueux et à cours accidenté.

De la partie vaudoise de la plaine du Rhône, il ne m'est parvenu que deux misérables exemplaires de l'A. pallipes, capturées dans un fossé près d'Aigle. De mémoire d'homme, l'Ecrevisse y était commune autrefois, mais, depuis un certain nombre d'années, elle a presque totalement disparu, même du Grand-Canal, malgré diverses tentatives de repeuplement. Faut-il attribuer cette disparition à la

grande épidémie de peste de l'Ecrevisse qui, dans les trente dernières années du siècle passé, anéantit presque entièrement la faune astacienne de l'Europe? C'est probable.

En allant vers l'O., l'Ecrevisse à pieds blancs fait son apparition dans la vallée de la Veveyse, si ce n'est dans le cours inférieur de cette rivière, partie vaudoise, du moins dans certains ruisseaux voisins tributaires directs du Léman ou affluents de la Veveyse : la Maladaire, le ruisseau de Brie, le ruisseau de Sully, le ruisseau de Moille-Saulaz.

Les cours d'eau des pentes méridionales du Jorat, dégringolant les terrasses lacustres pour se jeter dans le lac entre Vevey et Lausanne, ne m'ont pas fourni d'Ecrevisses à l'exception de la Bergère, de la Salenche et du Forestay et seulement dans la partie peu déclive de leur cours supérieur.

Par contre, les rivières et ruisseaux originaires du Plateau vaudois et du Jura se déversant dans le Léman, de Lausanne à la frontière S.-O. de notre canton, renferment pour la plupart des Ecrevisses à pieds blancs. Plus abondantes dans les petits affluents que dans le cours principal des rivières, elles se rencontrent jusqu'au lac, grâce à la faible pente de la côte. Je cite pour 1917:

La Mèbre, affluent de la Chamberonne. La haute Venoge et ses affluents directs ou indirects : le Veyron, la Gèbre, la Senoge, la Valovaz, l'Ouffemaz, la Molombaz, la Morvaz, la Cressonnière, le ruisseau de la route Ballens-Bérolles.

Le Bief, tributaire direct du lac.

La Morges et son affluent le Curbit.

Le Boiron et son affluent le canal de Froideville.

Le ruisseau le Rioz, tributaire direct du lac.

L'Aubonne et ses affluents directs ou indirects : la Sandolleyre, la Méla, le Rojux, le ruisseau d'Outard.

Le ruisseau de Choisi, tributaire direct du lac.

La Promenthouse et ses affluents : le ruisseau des marais de Nantouse, le ruisseau de Genolier, le ruisseau du Bois de Chêne.

L'Asse et son affluent le ruisseau des marais de Duillier.

Le Boiron et ses affluents : l'Auverney et le Boironnet.

Pour ce qui concerne les eaux vaudoises du bassin du Rhin considérées de l'O. à l'E., l'Orbe présente l'A. pallipes en abondance dans son cours supérieur, de la frontière française au lac de Joux. Les pêcheurs ignorent la présence de l'Ecrevisse dans ce dernier, ainsi que dans les lacs Brenet et Ter. Au contraire, son cours moyen et inférieur, de Vallorbe au lac de Neuchâtel, à part quelques petits

affluents (ruisseau d'Agiez, ruisseau des Vuattes), paraissait en 1917, privé de ce Crustacé qui, d'après les riverains, en a disparu il y a plus d'une trentaine d'années. La concordance de cette date avec l'époque de la grande épidémie de peste mentionnée plus haut, incite à mettre en relation de cause à effet la maladie et le dépeuplement de la rivière. Le cours supérieur a conservé une richesse en Ecrevisses qui en fait la réserve du canton, peut-être à cause de son isolement biologique réalisé par la perte de l'Orbe aux entonnoirs du lac de Joux et du lac Brenet. Cette barrière naturelle arrêta probablement la marche de la contagion ou, si la peste parvint à la franchir, ce fut, on peut le supposer, sous une forme atténuée par l'altitude. DINGELSTEDT (cit. J. CARL 1920), dans une notice géographique consacrée à la Vallée de Joux y mentionne l'abondance des Ecrevisses en 1900. Or, si l'épidémie avait sévi là comme ailleurs au cours des vingt années précédentes, le fait ne s'expliquerait guère même par un repeuplement artificiel intensif.

Mais la perte de l'Orbe a dû être un obstacle insurmontable au peuplement de bas en haut des eaux de la Vallée. L'origine, de la faune astacienne du haut cours de l'Orbe paraît identique à celle de la faune des Poissons du lac de Joux. Comme F.-A. Forel (Bull. soc. vaud. sc. nat., vol. 47, proc.-verb. p. 7, 1911), l'a admis pour cette dernière, il faudrait l'attribuer à un apport artificiel opéré au moyen âge par les moines Bénédictins et Prémontrés, premiers colonisateurs de la région.

Les renseignements et les matériaux reçus de la partie N.-O. du territoire vaudois ne me permettent d'y signaler l'Ecrevisse à pieds blancs que dans l'Arnon et ses affluents directs ou indirects : le ruisseau des marais de Baulmes, le ruisseau du Pontet, le ruisseau des Iles, le ruisseau des Creuses et le ruisseau des Chevalençons ¹.

Les eaux du Plateau vaudois, tributaires du Rhin par l'Orbe, le lac de Neuchâtel et la Broye, renferment pour la plupart l'A. pallipes. Je mentionne, toujours pour 1917 :

¹ Le ruisseau des Chevalençons est le seul cours d'eau vaudois d'où j'ai reçu en 1917 la variété bleue de l'A. pallipes, signalée il y a quelques années dans le Veyron. Cette variété, dont les représentants vivent mélangés à ceux de l'espèce type, est peut-être apparue à la suite d'une mutation caractérisée par la disparition ou la mise en latence des gênes conditionnant le développement des pigments rouge et brun. Pour pouvoir l'affirmer, il faudrait étudier l'hérédité de ces caractères récessifs, ce qui n'est pas facile. Une femelle bleue conservée à l'aquarium du laboratoire fut fécondée par un mâle typique et pondit une centaine d'œufs qui se distinguaient des normaux par leur teinte d'un bleu noir. Malheureusement, quelque temps après, la bête se débarrassa complètement de sa progéniture, je ne sais pour quelle cause, et périt trois semaines plus tard.

Le Talent et son affluent le Nozon.

La Mentue et ses affluents directs et indirects : l'Augine, le Brolliet, le Sauteruz, le ruisseau de Vaux.

Le ruisseau d'Ostende, affluent direct du lac de Neuchâtel.

La Broye et ses affluents directs ou indirects : le Grenet (actuellement détourné dans le lac de Bret), le Flon de Carrouge, la Biordaz, le Corbéron, la Mionnaz, le Parimbot, le ruisseau des Aubarandes, le ruisseau des Avis, la Lembaz, le Flon de Combremont, le ruisseau de Bonnefontaine, l'Arbogne, la petite Glane, le ruisseau de la Gottaz.

Dans cette région, comme dans celle de la Côte, les ruisseaux sont plus riches en Ecrevisses que les rivières et le cours principal de celles-ci plus pauvre que leurs affluents ¹.

L'Ecrevisse du Léman.

L'Ecrevisse se rencontre dans le Léman, tout le long de la rive vaudoise, de Nyon à Villeneuve, d'après les renseignements fournis par dix localités. En automne et en hiver, les pêcheurs en prennent accidentellement, pendant la période de la pêche au « tramail », filet tendu au contact du fond et dans lequel le Crustacé s'empêtre facilement. A quelle espèce appartiennent les Astacus de notre lac? LUNEL (Actes soc. helv. sc. nat., 53e sess., Soleure 1869, p. 65) et plus tard F.-A. Forel (Le Léman, tome 3, Lausanne 1901, p. 91) désignaient les Ecrevisses du port de Genève comme des A. fluviatilis. Carl (loc. cit. 1920, note p. 25) a pu se convaincre, d'après les quelques individus vivant encore à cet endroit, ainsi que par l'examen d'une carapace étudiée par Lunel, qu'il s'agissait en réalité de l'A. pallipes. Depuis 1917, je n'ai pu me procurer que quatre Ecrevisses lacustres ; la première prise devant Ouchy en novembre 1917 par 25 mètres de fond ; deux autres, dont un mâle de belle taille (18 cm de long, pinces comprises), capturées en décembre 1918 par M. J. Larpin, pêcheur à Rolle, entre Rolle et Perroy, à une profondeur d'environ 50 mètres ; la quatrième, enfin, ramassée à Villeneuve, près du bord, par M. le prof. E. Faës, en avril 1919. M. le Dr de Lessert, de Buchillon, qui, de son côté, s'occupe active-

¹ Les Ecrevisses à pieds blancs provenant de plusieurs stations mentionnées dans les pages ci-dessus étaient infestées par le singulier petit Ver oligochète dénommé Branchiobdella parasita Braun, dont on a décrit quatre formes (?) sous cette désignation spécifique. Par les caractères de leurs mâchoires et leur parasitisme branchial, tous les individus que j'ai examinés se rapportaient à la Branchiobdella parasita Braun forma astaci Odier.

ment des Ecrevisses du Léman, a eu l'occasion d'en examiner trois exemplaires dont deux provenant de profondeurs de 40 à 55 mètres devant Buchillon (Journal de Morges, nº 99, 1920) et, au début de l'année courante, une femelle ovée, trouvée sous une pierre au voisinage de la rive (de Lessert, in litt.). Tous ces individus appartenaient à l'espèce pallipes. Il semble donc résulter de ces données exactes, malheureusement peu nombreuses encore, que les Ecrevisses du Léman sont des Ecrevisses à pieds blancs.

Cependant, un document tout aussi certain semble militer en faveur de l'existence actuelle, dans notre lac, de l'Ecrevisse à pieds rouges. C'est le beau mâle d'A. fluviatilis capturé au Creux de Genthod en 1913 et conservé dans la collection du laboratoire de zoologie de l'Université de Genève (CARL, loc. cit. 1920, p. 23). Mais, tout récemment et d'une façon fortuite, il m'est tombé sous les yeux un mémoire de V. Fatio (Arch. sc. phys. et nat. Genève (4), tome 20, 1905, p. 680) consacré à l'introduction, dans la région de Genève, d'un intéressant Poisson, la Bouvière (Rhodeus amarus Agz.). L'auteur y parle d'un petit lac décoratif, se déversant dans le Léman, que M. Emile Pictet fit creuser en 1897 dans sa propriété de Pierre-Grise sur Genthod, et indique incidemment qu'en 1897 et 1898, il fut jeté dans ce lac en miniature, des Ecrevisses reçues de Bâle, dites du Rhin ou d'Allemagne. Avant la guerre, M. le prof. H. Blanc, directeur du laboratoire de zoologie de l'Université de Lausanne, faisait venir de Bâle, chaque année, pour les travaux pratiques de ses élèves, des Ecrevisses de même origine ; de sorte que j'ai la quasi certitude que les Crustacés mentionnés par Fatio étaient des A. fluviatilis. Il y a donc bien des chances pour que la présence de l'Ecrevisse à pieds rouges dans le Léman, au Creux de Genthod, soit due à une introduction artificielle récente.

Tous les pêcheurs qui ont eu l'occasion de prendre des Ecrevisses dans leurs tramails sont unanimes à signaler leur grosseur. Bien avant eux, en 1581, le Syndic Jean du Villard, de Genève, (cit. F.-A. Forel, Le Léman, tome 3, Lausanne 1901) a écrit, dans sa carte des Poissons du Léman: « Escrevisses se prennent en tous temps et s'en treuve jusqu'à une livre ». On est facilement tenté de rapporter ces indications à l'A. fluviatilis. Mais il faut tenir compte des exagérations. Expérience faite, je puis dire que les pêcheurs de bonne foi considèrent, avec raison du reste, un mâle d'A. pallipes de 18 cm. de longueur (pinces comprises) comme une très grosse Ecrevisse.

En somme, nous ne possédons aucun document qui puisse nous

amener à la conviction que l'A. fluviatilis ait appartenu et appartienne encore à la faune autochtone du Léman.

Nos pêcheurs affirment volontiers que les Ecrevisses du lac y sont apportées par les rivières et qu'elles deviennent volumineuses parce que le milieu lacustre leur fournit une nourriture abondante. Cette idée est parfaitement logique. La grande profondeur à laquelle on les rencontre s'explique sans peine si on se représente qu'entraînées en surface au gré des courants fluviaux, elles coulent à pic assez loin de la côte. Quant à leur taille, abstraction faite de la nourriture, il se peut que, au cours des crues rapides de l'hiver et du premier printemps, l'eau, affouillant le fond et les berges des rivières, entraîne plus aisément les grosses Ecrevisses, empêchées, par leur taille même, de s'envaser aussi profondément que les petites. Les deux A. pallipes, l'une de 18 cm. de longueur, dont j'ai signalé la capture fäite par M. J. Larpin entre Rolle et Perroy, ont été prises le 27 décembre 1918; trois jours auparavant, la fonte rapide des neiges, sous une bourrasque de foehn, causait une crue formidable des tributaires du lac.

Il y a cependant certains points de la côte vaudoise où le rôle joué par les cours d'eau paraît assez discutable. En 1917 déjà, mon attention fut attirée par la région Montreux-Chillon, d'où l'on me signalait la capture, en hiver, d'Ecrevisses lacustres vivant dans la profondeur, bien que relativement près du bord, en raison de l'étroitesse de la beine et de la déclivité du talus du mont dans ces parages. Malheureusement, d'autres préoccupations perdre le contact avec les pêcheurs pendant les années 1919 et 1920. Lorsqu'il y a quelques semaines, je repris mon enquête, M. Dupuis, gendarme garde-pêche du poste de Vevey, voulut bien me soumettre un de ses rapports constatant qu'en date du 1er novembre 1920, les pêcheurs du golfe de Bonport, entre Montreux et Territet, avaient ramené, le même matin, dans les nombreux tramails tendus à cet endroit par une profondeur de 70 à 80 mètres, dix-huit grosses Ecrevisses. Conformément aux exigences de la loi, ces animaux furent remis au lac. Je ne les ai pas vus ; mais aucune des indications de M. Dupuis ne me permet de croire qu'il s'agissait d'autre chose que de l'A. pallipes. Du reste, les Ecrevisses qui se prendront cet hiver à Bonport me seront remises pour identification. Il va sans dire qu'une pêche semblable est exceptionnelle et, comme la date où elle a été faite coïncide avec l'époque de leur reproduction, on peut supposer que ces bêtes s'étaient rassemblées là, poussées par l'instinct génésique.

La présence de l'Ecrevisse dans les fonds du golfe de Bonport offre un intérêt tout particulier parce que les tributaires du lac les plus proches, soit, à l'E. la Veraye, petit torrent souvent à sec, et à l'O. la Baie de Montreux,' ne l'hospitalisent pas et ne l'ont vraisemblablement jamais hospitalisée. On peut donc affirmer qu'il existe dans ces parages, au bas du talus du mont, par une profondeur supérieure à 50 mètres, une colonie d'Ecrevisses lacustres dont les individus ne sont pas, actuellement, apportés par les cours d'eau voisins.

Elle est peut-être d'origine ancienne; mais il ne me paraît guère indiqué d'échafauder, à ce sujet, des hypothèses que nous ne sommes pas à même de vérifier. La plaine du Rhône, à une époque toute récente, possédait de nombreuses Ecrevisses. Celles que le fleuve jetait au lac n'ont-elles pu, par migration active, arriver jusqu'à la côte vaudoise, où, faute de pouvoir escalader le talus sous-lacustre à pic, elles se sont établies dans le fond ? Une négation serait aussi gratuite qu'une affirmation.

Dans le lac de Neuchâtel, les pêcheurs de Cudrefin, Chevroux, Grandson et Concise déclarent prendre des Ecrevisses, de temps à autre, en hiver, dans leurs tramails, par des profondeurs supérieures à 80 mètres. Pour eux, il s'agit, sans aucun doute, d'animaux entraînés au lac par ses tributaires; ainsi, les pêcheurs de Grandson et de Chevroux affirment n'en capturer que devant l'embouchure de l'Arnon et du ruisseau d'Ostende. Les Ecrevisses du lac de Neuchâtel seraient donc également des A. pallipes, d'après ces indications qu'il ne m'a pas été possible de contrôler.

* * *

Depuis 1917, la faune astacienne du pays de Vaud s'est certainement appauvrie et elle s'appauvrira aussi longtemps que sévira la sécheresse actuelle. Cependant, l'avenir de l'Ecrevisse dans nos cours d'eau peut être envisagé sans trop de pessimisme, à condition que la réserve de la Vallée de Joux reste en état d'en assurer un repeuplement facile et peu onéreux au retour des précipitations normales. Pour être rationnel, ce repeuplement imposera une étude préalable de notre réseau hydrographique, afin d'en déterminer les points offrant le plus de garanties à la prospérité de la succulente bête dont il vient d'être question.

Lausanne, le 30 novembre 1921.